

Bonjour,

Vous souhaitez effectuer un séjour Au pair en France et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à *Fée rêvée* pour votre placement. Nous sélectionnons nos familles d'accueil avec soin et nous leur demandons de privilégier l'échange culturel que peut leur apporter une jeune fille ou un jeune homme Au pair.

Ce que nous vous proposons :

- ★ Un placement dans une famille choisie avec soin
- ★ La découverte de la culture française
- ★ Une chambre individuelle, la pension complète et de l'argent de poche
- ★ Un encadrement personnalisé, un suivi ainsi qu'un conseiller local tout au long de votre séjour

Destination :

France 

Durée du placement :

Séjour de 8 à 12 mois l'année, 2 à 3 mois l'été.



Plus la durée de votre séjour sera longue, plus vite vous serez placé(e). Il est préférable d'indiquer vos dates de départ au plus tôt et vos dates de retour au plus tard.

Les plus de ce programme :

- ★ 25 heures maximum de garde d'enfants et tâches ménagères par semaine
- ★ 80 € minimum d'argent de poche par semaine.
- ★ Une semaine de vacances payées par tranche de 6 mois au sein de la famille d'accueil

Les conditions :

- ★ Être âgé(e) de 18 à 26 ans
- ★ Avoir un niveau Baccalauréat
- ★ Avoir un niveau moyen en Français
- ★ Avoir un casier judiciaire vierge
- ★ Avoir son permis de conduire est vivement recommandé
- ★ Avoir une bonne expérience dans la garde d'enfants
- ★ Aimer s'occuper d'enfants et vivre en famille
- ★ Être flexible et tolérant(e)
- ★ Être non fumeur/se



Déroulement de votre placement

Etape 1 :

Vous complétez votre dossier en ligne et vous nous transmettez par email  éventuellement les documents manquants

Etape 2 :

Nous vous confirmons la bonne réception de votre dossier et vous réglez les frais de dossier  de 30 €.

A réception de votre paiement, nous étudions votre demande et vous proposons un entretien par visioconférence ou en personne. Il dure en moyenne 1 heure.

Etape 3 :

Une fois votre candidature validée, votre profil est proposé à des familles correspondant à vos attentes. Vous êtes mis(e) en contact avec votre future famille  et discuter avec elle.

Etape 4 :

Vous acceptez un placement au sein de votre famille d'accueil et vous réglez les frais de placement de 60 €

Etape 5 :

Vous recevez une confirmation de votre placement, les coordonnées de votre correspondant local ainsi que de nombreux conseils.

Etape 6 :

Vous sollicitez votre visa

Une fois votre visa obtenu, vous réservez votre billet  pour rejoindre votre famille d'accueil, vous prenez votre assurance et préparez votre valise 

Nous vous offrons également notre soutien dans les démarches administratives, demande de visa le cas échéant, dans l'organisation de votre arrivée, aide dans le choix des cours de langues, changement de famille si besoin, etc

Qui sommes-nous ?

Implantée en France, *Fée rêvée* est spécialisée dans l'échange culturel et la mobilité internationale. Elle reste votre référence pour un séjour alliant échange culturel et perfectionnement linguistique et établit avec vous un lien vivant et personnalisé.

Nous respectons une charte de qualité assurant ainsi de meilleures garanties de service, compétence, sérieux et intégrité.

Nous proposons des départs toute l'année et nous nous chargeons de vous trouver le programme rêvé. Nos correspondants sur place ainsi que *Fée rêvée* sont à votre écoute durant tout votre séjour.

Vous avez le choix entre de nombreux programmes (Au pair, Demi-pair, Tutoring, Summer Camp, Jobs, Etudes, Gap Year) et de nombreuses destinations : USA, Canada, Chine, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Angleterre, Irlande, Écosse, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne, ...



A très bientôt

Nathalie

Votre Spécialiste France

FÉE RÊVÉE marque exploitée par ATHH

111, avenue Victor Hugo 75116 Paris Cedex 16

09.81.04.82.80 - contact@fee-revee.com - www.fee-revee.com



BON À SAVOIR PROGRAMME AU PAIR EN FRANCE



Le séjour Au pair : un échange culturel

Vous désirez séjourner en France quelques mois afin d'approfondir vos connaissances linguistiques. Votre objectif est de vous immerger dans la langue et la culture du pays d'accueil.

Nous vous proposons de séjourner en France en tant qu'Au pair. En effet, ce séjour sera pour vous le meilleur moyen d'acquérir à moindres frais une langue étrangère. En échange d'une pension complète chez elle, vous participez aux tâches familiales courantes en particulier auprès des enfants.

Vos avantages

- ★ Vous allez en France 🇫🇷 pour une durée allant de 2 à 3 mois l'été et de 8 à 12 mois pendant l'année scolaire
- ★ Vous bénéficiez d'une chambre individuelle, d'une salle de bains (particulière ou partagée) et de la pension complète. Votre argent de poche est de 80 € par semaine minimum.
- ★ Vous bénéficiez d'un temps libre suffisant pour suivre des cours de langues, faire du sport, faire du tourisme, rencontrer des amis, etc ...
- ★ Votre famille d'accueil prend en charge les frais de transport pour vous permettre d'aller en cours de français.
- ★ Si vous restez 6 mois ou plus, vous avez le droit à une semaine de vacances payées. Vous discuterez suffisamment en avance avec la famille avant de prendre des congés.
- ★ Vous bénéficiez d'une assurance médicale basique et votre famille d'accueil pourra également souscrire une assurance complémentaire durant votre séjour et à condition d'avoir inséré dans votre dossier d'inscription votre certificat médical de bonne santé.
- ★ Voici un résumé de vos avantages dans le cadre du programme Au pair en France et particulièrement sur Paris et sa région :

	Vos avantages par semaine
Argent de poche	80 €
Logement	135 €
Pension complète	50 €
Titre de transport	17 € maximum
Assurance maladie basique	45 €
Total	327€ par semaine (1.470 euros par mois)

En échange

- ★ Vous vous adapterez aux coutumes françaises et surtout aux traditions familiales, dans le respect et la discrétion. Être au pair exige non seulement de la responsabilité de votre part, mais aussi de la souplesse envers la vie familiale française.
- ★ Vous travaillerez environ 25 heures par semaine selon l'emploi du temps proposé par la famille.
- ★ Vous aurez la possibilité de suivre vos cours de français (6 à 10 heures par semaine) et vous aurez généralement le week-end de libre.
- ★ Votre travail consistera à seconder la famille, par exemple : le rangement et le ménage des chambres des enfants, la préparation de repas simples, le repassage du linge, le rangement des pièces qui leur sont octroyés, les accompagnements à l'école et aux activités et loisirs, la vérification des devoirs, etc.....
- ★ La famille d'accueil vous donnera un emploi du temps de la semaine. Il peut varier en fonction des imprévus (maladie des enfants, grève des transports, voyage professionnel). La famille s'engage, alors, à vous payer les heures supplémentaires ou à vous faire récupérer ces heures.

Préparation de votre futur séjour

Votre famille s'engage à vous aider et à vous encadrer surtout à votre arrivée dans son pays.

Voici les engagements que vous allez devoir tenir :

- ★ régler les formalités administratives (passeport ou carte nationale d'identité, assurance maladie, obtention après confirmation du placement, rester en contact avec la famille d'accueil et l'informer des modalités de votre voyage,
- ★ régler les formalités administratives avant et pendant votre séjour (passeport, visa, obtention de carte de séjour si nécessaire, inscription dans vos cours de français)
- ★ régler les frais de votre voyage en France,
- ★ vous adapter le plus rapidement possible dans votre future ville (se diriger dans la ville, prendre les moyens de transport, se rendre aux établissements administratifs pour vos papiers.....),
- ★ faire les efforts nécessaires pour connaître la culture de la France et pour en apprendre la langue, à respecter les différences et à vous montrer tolérant(e),
- ★ payer vos communications téléphoniques. La famille d'accueil pourra mettre à votre disposition un téléphone portable et vous prendrez en charge votre consommation. Elle pourra également vous indiquer les cabines téléphoniques les plus proches de la maison,
- ★ régler les frais en cas d'imprévu en France,
- ★ régler les frais de l'école française,
- ★ informer la famille d'accueil des dates de vos vacances bien avant de les prendre.

Votre futur séjour en famille d'accueil

Vous vous engagez à vous conduire comme une grande sœur ou un grand frère. Votre famille a des règles de vie qu'il vous faut respecter.

- ★ Soyez discret (e) en ce qui concerne les facilités de la maison.
- ★ Prenez des initiatives.
- ★ Prévenez la famille si des amis vous rendent visite ou si vous sortez
- ★ Il vous est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans la maison et / ou en présence des enfants.
- ★ Il est préférable de ne pas abuser du téléphone de la maison pour envoyer ou recevoir des appels.
- ★ Tenez votre chambre propre et aérée.
- ★ Participez à la vie familiale : mettre la table, servir le plat, débarrasser, laisser la cuisine propre après votre passage ...
- ★ Prévenez votre famille si vous ne prenez pas votre repas avec elle ou si vous êtes en retard, pour le repas familial.
- ★ Rentrez dans la chambre des parents uniquement avec leur autorisation.
- ★ Si vous décidez de quitter votre famille en cas de conflit ou de mal-être, contactez au plus vite notre correspondant sur place ainsi que *Fée rêvée*. Nous vous aiderons à chercher une autre famille ou à revenir en France. Néanmoins, un préavis de 2 semaines minimum est exigé. Pendant cette période, vous continuerez à exécuter vos tâches correctement. En contrepartie, vous recevrez votre argent de poche, serez nourri(e) et logé(e).

Vos rapports avec les enfants

Votre famille s'engage naturellement à tout faire pour que les liens se tissent rapidement entre les enfants et vous. Cependant :

- ★ Vous devez assumer toutes les responsabilités vis-à-vis des enfants que vous gardez.
- ★ Ne les laissez jamais seuls (ayez toujours un œil sur eux).
- ★ Ne les laissez pas en situation de danger.
- ★ Ne les battez pas.
- ★ Réglez les conflits uniquement avec l'accord des parents.

Surtout, la famille d'accueil vous confie ses enfants et sa maison. Sachez veiller sur chacun d'eux comme s'ils étaient les vôtres.

Enfin, une fois sur place, posez des questions à votre famille d'accueil et expliquez vos soucis. La communication est la meilleure solution pour vous intégrer au sein de votre futur foyer.

QUELQUES CONSEILS POUR REMPLIR VOTRE DOSSIER



Le premier contact entre vous et votre future famille d'accueil est votre dossier. Celui-ci est le reflet de votre personnalité. Il est donc essentiel de le présenter au mieux afin que votre future famille ait un véritable coup de coeur pour vous et souhaite vous contacter.

💡 Voici quelques conseils et astuces qui vous aideront à mettre en valeur votre candidature.



La photo d'identité : souriez ! Mettez de côté vos piercings, lunettes de soleil et votre chapeau. 😊

Détails personnels : reportez votre nom tel qu'il est indiqué sur votre pièce d'identité.

par des personnes différentes et par des membres étrangers à votre famille.

Peu importe que vos gardes d'enfants aient été rémunérées ou non, déclarées ou non, dans le milieu professionnel ou chez des particuliers.

Seule compte votre expérience réelle. Plus vous aurez cumulé d'expériences, plus vite vous serez placé(e). Si vous manquez d'expériences, mettez à profit votre temps libre pour aller chercher vos petits voisins à l'école, les garder pendant les vacances en journée, effectuer un stage bénévole dans une crèche ...

☎ **Numéro de téléphone fixe ou portable** : si votre famille d'accueil souhaite vous contacter par téléphone, indiquez votre numéro de téléphone complet avec le code de votre pays. Prévenez-nous si vous changez de numéro.

Email : avoir une adresse e-mail est indispensable. Cela permet à la famille d'accueil de vous contacter très facilement. Consultez votre messagerie régulièrement (au moins une fois par jour) et répondez dans les plus brefs délais aux questions qui vous sont posées ou remerciez la famille pour leur email. Remarque : une adresse e-mail qui vous paraît drôle ne le sera pas forcément pour tout le monde. Prévenez-nous aussitôt si vous changez d'adresse email.

26 Date : indiquez la date à laquelle vous pouvez arriver au plus tôt chez la famille d'accueil et celle à laquelle vous devez rentrer au plus tard dans votre pays. Nous vous conseillons d'indiquer 3 mois minimum entre ces deux dates.

La durée de votre placement : plus la durée de votre séjour sera longue, plus vite vous serez placé(e).

L'âge des enfants que vous aimeriez garder : considérez davantage que c'est **l'âge des enfants que vous acceptez de garder**. Plus vous êtes ouvert(e) aux différents âges proposés, plus votre candidature retiendra l'attention des familles.

Contact en cas d'urgence : indiquez les coordonnées d'une personne de votre famille, d'un proche ou d'un/e ami/e. Il est préférable que cette personne puisse répondre en français.

Formation : par exemple «High school diploma» équivaut au Baccalauréat, «Bachelor» est une licence.

👧 **L'expérience de garde d'enfants** : Vous devez fournir au minimum deux références de gardes d'enfants. Ces références doivent être établies



référence de moralité : celle-ci doit être complétée par une personne étrangère à votre famille : un employeur, un professeur ou un voisin. Cette personne doit être différente de vos référents dans la garde d'enfants.

🐱 **Qu'est-ce qu'un animal domestique ?** en France, de nombreuses familles possèdent un animal domestique : un chien, un chat, un poisson rouge, un oiseau, un lapin, etc ... Un serpent ou un rat n'est pas considéré comme un animal domestique.

Pièce d'identité : elle doit être en cours de validité et valable au minimum 6 mois après votre date de retour prévue :
*carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne,
*un passeport si vous n'êtes pas ressortissant(e) de l'Union Européenne.

 **Le permis de conduire** : **il est vivement recommandé.**
50% de nos familles ont besoin d'un(e) Au pair sachant conduire. Si vous êtes en train de passer votre permis de conduire, tenez-nous au courant dès que vous l'obtenez. Gardez à l'esprit que la famille peut vous demander dès votre premier jour de conduire les enfants à l'école. Encore une fois plus vous aurez d'expérience en conduite, plus vite vous serez placé(e). Si vous êtes européen(ne), le permis de conduire obtenu dans votre pays suffira. Si vous n'êtes pas européen(ne), il vous faudra demander votre permis de conduire international ou une traduction en Français réalisée par un traducteur officiel.



 **Fumeu(se/r) ou non-fumeu(se/r) ?** comme vous le savez peut-être, le fait de fumer n'est pas apprécié, et encore moins lorsque cela concerne la personne qui garde des enfants. Le fait d'indiquer que vous fumez ne serait-ce qu'une cigarette par jour même en dehors de la présence d'enfants risque de rejeter votre candidature. Quel dommage, c'est le moment d'arrêter !

 **Votre lettre de motivation** : c'est pour vous le moyen de vous décrire avec vos propres mots. Profitez-en pour dépeindre votre famille (vos frères et soeurs, vos parents, leur profession), la ville dans laquelle vous vivez, vos loisirs. Détaillez votre expérience avec les enfants, leurs prénoms, leurs âges, et ce que vous aimez faire avec eux (activités sportives, manuelles...). Expliquez également la raison pour laquelle vous souhaitez devenir Au pair et pourquoi particulièrement en France. Expliquez ce que vous souhaitez faire après votre placement (études, métier, etc ...)

Gardez en mémoire qu'une famille en lisant votre lettre pourra savoir si vous êtes la bonne personne pour ses enfants.

Vous pouvez vous aider d'un dictionnaire ou traducteur en ligne. Utilisez les mots qui vous sont familiers.

 **Votre album photo** : il est important que vos photos soient de bonne qualité car elles sont destinées à votre future famille d'accueil.
Exemple de photos demandées : avec vos parents, gardant des enfants

ou faisant des activités avec ces derniers (au parc, dessinant, etc, ..). Evitez de vous présenter dans un pub ou une boîte de nuit, avec des amis autour d'un verre, ou en tenue «inappropriée» (en bikini, en jupe très courte, vêtue d'un top avec un grand décolleté, etc) Pensez également à légèrer vos photos.

Votre vidéo de présentation : 2 à 3 minutes suffisent pour vous présenter. La vidéo doit être dynamique et souriante, reprenez les éléments de votre lettre de présentation, parlez de votre famille et SURTOUT mettez bien en avant vos expériences avec les enfants. Une séquence avec vous et les enfants que vous gardez est un plus. La vidéo est un véritable plus pour votre candidature : en effet, les parents et les enfants adorent regarder les vidéos des candidat(e)s !
Vous avez besoin d'aide ? Voici notre vidéo de conseil : https://www.youtube.com/watch?v=Sd_qG5k-ce4



Une fois votre dossier complet,
envoyez-le nous votre dossier scanné par email.

Bien évidemment, contactez-nous si vous avez la moindre question

 contact@fee-revee.com

 feerevee

 + 33 (0)9 81 04 82 80